# 10 - Exercice 2013 - Budget annexe Zone d'Activités Madeleine Brès - Affectation des résultats de l'exercice 2012 en application de la nomenclature M14

*M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur:* Par délibération du 13 décembre 2007, le Conseil Municipal a décidé de créer un lotissement d'activités tertiaires appelé «Zone d'Activités Madeleine Brès». Ce lotissement est géré en régie municipale. Il fait l'objet d'un budget annexe soumis à l'instruction budgétaire et comptable M14.

Cette instruction stipule notamment que :

➤ le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci,

➤ les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2012 du Budget annexe Zone d'Activités Madeleine Brès sont les suivants :

# **♦** Section d'investissement

Résultat d'investissement de l'exercice 20		
	- 466 321,99 €	(1)
Dépenses réalisées	- 10 233,95 €	
Recettes réalisées	+ 240 000,00 €	
	+ 229 766,05 €	(2)
	- 236 555,94 €	(3)

Le programme d'investissement 2012 fait apparaître au 31 décembre 2012 un besoin d'autofinancement de 236 555,94 €. Ce résultat résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains) qui viendront en couverture du déficit de la section d'investissement.

# **♦** Section de fonctionnement

(1)	ercice 2011 : 0,00 €	
		▽ Réalisations 2012
	- 250 233,95 €	Dépenses réalisées
	+ 250 233,95 €	Recettes réalisées
(2)	0,00€	Excédent de fonctionnement
	0,00€	¬ Résultat de clôture 2012 (1)+(2)

Dépenses à reporter - 265 344,06 €

Recettes à reporter + 501 900,00 €

Résultat des restes à réaliser + 236 555,94 €

# **Propositions**

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions et, en cas d'accord, à inscrire les crédits y afférents par décision modificative au budget de l'exercice courant du budget annexe Zone d'Activités Madeleine Brès tels que définis dans le tableau ci-après :

Budget annexe Zone d'Activités Madeleine Brès		Dépenses	Recettes
001 / 001 CS 20200	. Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
	Total investissement	236 555,94	

## BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITE MADELEINE BRES

#### **RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2012**

ZA MADELEINE BRES	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2011 (1)	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2012 (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2012 (3)	RESULTAT DE CLOTURE 2012
	(1)	(2)	(5)	
INVESTISSEMENT	- 466 321,99		229 766,05	- 236 555,94 (1)+(3)
EXPLOITATION	0,00	0,00	0,00	0,00 (1)-(2)+(3)
TOTAL	- 466 321,99	0,00	229 766,05	- 236 555,94

## RESULTAT DE L'EXERCICE 2012

MADELEINE BRES	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales A	240 000,00	752 133,95	992 133,95
Titres de recettes émis B	240 000,00	250 233,95	490 233,95
(y compris recettes rattachées à l'exercice)			
Réduction de titres C	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes D=B-C	240 000,00	250 233,95	490 233,95
Restes à réaliser E	0,00	501 900,00	501 900,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales F	10 233,95	515 578,01	525 811,96
Engagements G	10 233,95	515 578,01	525 811,96
Mandats émis H	10 233,95	250 233,95	260 467,90
(y compris dépenses rattachées à l'exercice)			
Annulation de mandats	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes J=H-I	10 233,95	250 233,95	260 467,90
Dépenses engagées non mandatées K=G-H	0,00	265 344,06	265 344,06
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent D-J	229 766,05		229 766,05
Déficit J-D			0,00
Restes à réaliser			
Excédent E-K		236 555,94	236 555,94
Déficit K-E			0,00

«*M. LE MAIRE*: 5 abstentions. Je souhaiterais avoir une explication de vote, pourriez-vous m'expliquer pourquoi vous ne votez pas les budgets des zones d'activités? Vous voulez créer l'emploi et ne pas voter les budgets, c'est une position».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2013.